

N° 3

Septembre 2024

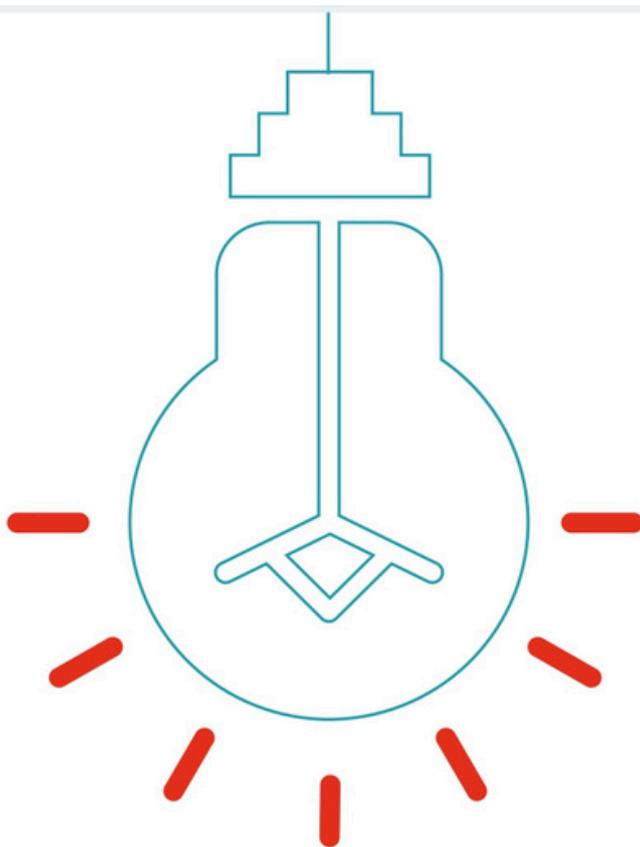
collection
ECLAIRAGES

L'interdiction du smartphone à l'école

INTRODUCTION

L'utilisation du smartphone par les enfants et les jeunes dans les écoles s'est invitée au premier plan de l'actualité de la rentrée. De nombreux discours de spécialistes de l'enfance, de l'enseignement et, plus largement, de l'ensemble des citoyen-ne-s concerné-e-s par le sujet se sont répandus dans les médias, exprimant des avis parfois nuancés, souvent tranchés.

Parce que cette question touche à des thématiques développées dans le cadre de l'éducation aux médias, le CSEM désire livrer une réflexion, pour permettre aux professionnel-le-s des secteurs concernés, aux parents et aux jeunes de s'appropriier le sujet en le déconstruisant. Le CSEM propose aussi sa vision d'une régulation et d'une sensibilisation aux smartphones dans les établissements scolaires en FW-B.



A decorative header image featuring several glowing light bulbs and bubbles against a teal background. The bulbs are in various stages of being lit, with some showing a warm glow. Bubbles of different sizes float around them, adding a sense of movement and lightness to the composition.

Analyse du CSEM

Les jeunes et le smartphone : quelques chiffres

Une enquête¹ réalisée auprès de quelque 3700 élèves de l'enseignement primaire et secondaire de la FW-B a mis en évidence qu'à partir de la 2^{ème} secondaire, près de 99% des adolescent-e-s possèdent un téléphone personnel. En effet, pour une partie significative d'entre eux-elles (94% des sondé-e-s), l'acquisition du téléphone personnel coïncide avec l'entrée dans le secondaire. Aussi, 71% des élèves de la 5^{ème} primaire à la 7^{ème} secondaire déclarent une utilisation quotidienne du téléphone, un chiffre qui grimpe à 90% en 5^{ème} et 6^{ème} secondaire.

Concernant les règles et leur perception chez les jeunes, cette même enquête nous livre aussi plusieurs enseignements. Ainsi, 77% des enfants de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire et 56% des jeunes de la 5^{ème} primaire à la fin du secondaire perçoivent positivement les règles fixées à la maison concernant les écrans. Autre statistique marquante : 64% des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire admettent passer trop de temps devant les écrans et 55% reconnaissent qu'ils-elles perdent souvent leur temps (ou perdent le contrôle du temps lorsqu'ils-elles sont) en ligne, même s'ils-elles ont des choses importantes à faire.

Ces quelques chiffres montrent l'importance du smartphone dans les usages médiatiques des enfants et des jeunes et donnent quelques indices sur leur perception des règles et de leur nécessité pour accompagner leur utilisation des écrans.

Un objet d'attention médiatique et politique

À l'occasion de la dernière rentrée scolaire, un focus médiatique et politique s'est opéré, en FW-B, sur l'interdiction du smartphone dans les établissements de l'enseignement obligatoire. Les médias ont joué un rôle d'amplificateur, en annonçant de façon précipitée l'interdiction du smartphone dans un certain nombre d'établissements scolaires, excepté dans le cadre d'usages pédagogiques. Outre un manque de précision sur l'entrée en vigueur et les modalités de cette interdiction, cet emballement médiatique s'est surtout caractérisé par une absence de nuance dans le débat, une avalanche d'opinions et d'avis, et très peu de faits objectivables.

Nous avons constaté un manque de précision flagrant dans la définition de cette « interdiction ». S'agit-il d'une interdiction pure et simple ou d'une limitation de l'usage ? Le choix des mots n'est pas anodin. Quoi qu'il en soit, il semble essentiel de signaler avant tout que, dans les faits, les écoles des différents réseaux d'enseignement n'ont pas attendu cette rentrée scolaire pour fixer des règles, en phase avec leurs projets pédagogiques, pour limiter l'utilisation du smartphone. Certaines ont même mis en place un espace de concertation avec les élèves pour fixer ensemble, adultes et adolescent-e-s, un cadre raisonnable, permettant un climat de travail favorable. Même si, souvent, les règles imposées finissent par être globalement acceptées par les jeunes, il est indéniable que des règles concertées sont beaucoup plus largement partagées et font sens au-delà du cadre strict de l'interdiction.

¹ Média Animation, #Génération2024. Les usages des écrans chez les moins de 20 ans, Média Animation, 2024.

En agissant de la sorte, les médias ont renforcé certains clichés, déjà largement répandus, faisant du smartphone l'un des principaux responsables des troubles cognitifs, des problèmes de santé physique et mentale, ou encore des difficultés relationnelles du de la jeune. Et finalement, les acteur·rice·s de l'éducation aux médias, compétent·e·s pour traiter de ces questions, ont été invisibilisé·e·s dans un débat qui s'est joué en grande partie sur le terrain des passions.²

Une mesure nécessaire ?

Parmi les raisons couramment évoquées pour justifier la mesure d'interdiction, on retrouve l'idée que le smartphone serait à l'origine de l'augmentation du phénomène du **cyberharcèlement**. Le bon sens fera tout d'abord accepter le postulat suivant : le cyberharcèlement est, en définitive, le prolongement du harcèlement, phénomène qui existait bien avant l'avènement de l'ère technologique et la généralisation des téléphones portables. Il faut reconnaître, cependant, que l'usage généralisé du smartphone et des réseaux sociaux amplifient le phénomène et exposent les victimes à un harcèlement quasi continu dont il devient extrêmement compliqué de se prémunir. Mais, parce que c'est plus commode, on s'attaque à l'outil et non à la cause du cyberharcèlement qui, bien entendu, est multifactorielle et plus profonde. Pire, il est à craindre qu'en conduisant les enseignant·e·s et l'école à reléguer dans la sphère privée la question de l'usage du smartphone et des réseaux sociaux, de nombreux cas de harcèlement ne soient pas signalés. On comprend alors que son interdiction ne règle pas le problème, il ne fait que le reporter dans d'autres sphères que celle de l'école. L'institution, en se murant derrière une mesure d'interdiction et, en détournant le regard d'un phénomène qui touche ses élèves, pourrait être rendue responsable, par prolongement, d'une forme de violence ou de non-assistance à personne en danger.

La question de l'**impact du smartphone sur la santé et sur le développement cognitif des élèves** est également souvent invoquée pour justifier cette mesure d'interdiction. Si l'on ne peut nier les risques d'une exposition précoce aux écrans, notamment sur le développement du langage, et d'un usage excessif sur le sommeil, sur la vue, ou sur le développement psychique³, il convient de rappeler qu'à ce jour, la littérature scientifique n'a pu établir de liens formels de cause à effet entre l'usage du smartphone, l'exposition aux écrans et l'apparition de troubles dans le développement cognitif, même si des corrélations existent. A propos de ces corrélations, certain·e·s émettent des hypothèses sur les interprétations à donner à cette corrélation, parmi lesquelles le fait que « de faibles performances cognitives ou la présence de certains troubles neurodéveloppementaux pourraient augmenter l'appétence des enfants pour les écrans⁴ ». Les deux possibilités existent donc. A l'inverse de ces hypothèses, des études récentes⁵ ont pu démontrer que la pratique vidéoludique (entre autres sur smartphone), par exemple, peut améliorer la mémoire de travail, l'attention sélective, la capacité de concentration et peut stimuler la perception spatiale, la résolution de problèmes et la flexibilité cognitive. Sur le plan du développement social et émotionnel aussi, certains jeux multijoueurs parmi les plus plébiscités par les adolescent·e·s encouragent la coopération et le travail en équipe.

² En prenant un peu de recul, on peut considérer que les médias ont fait de ce sujet une panique morale, au sens développé par Stanley Cohen : « réaction collective disproportionnée à des pratiques culturelles considérées comme déviantes ». (COHEN, S., *Folks, Devils and Moral Panics : The Creation of Mods and Rockers*. MacGibson and Kee, 1972.

³ BOUSQUET-BERARD, C., PASCAL, A., [Enfants et écrans, à la recherche du temps perdu](#), (rapport de la commission d'experts sur l'impact de l'exposition des jeunes aux écrans, commandité par E. Macron), avril 2024.

⁴ LAVIELLE-GUIDA, M., Ramus, F., « L'usage du numérique entraîne des troubles neurodéveloppementaux » dans Cordier, A.; ERHEL, S. (coord.), *Les enfants et les écrans*, Paris, ed. Retz, coll. « Mythes et réalités », 2023, p.33

⁵ On peut notamment citer une étude de l'Unicef parue en avril 2024 : UNICEF, [Digital technology, play and child well-being. Responsible Innovation in Technology for Children](#), 2024. Cette étude décortique l'expérience du jeu vidéo sur l'enfant et le jeune et montre que les différentes formes qu'il peut prendre peuvent avoir un impact sur son bien-être.

Cette question **des relations sociales** est un autre argument à charge de l'utilisation du smartphone. Sa présence dans l'école, dans les cours de récréation, nuit à la qualité des liens sociaux et l'opportunité de les développer. Là aussi, il convient d'observer les pratiques des jeunes. Les réseaux sociaux font définitivement partie des modalités pour entrer en contact et nouer des relations entre pairs. Les priver purement et simplement de ces outils n'est peut-être pas la stratégie la plus judicieuse pour encourager leur socialisation. Au contraire, pour certain·e·s d'entre eux·elles, l'utilisation du smartphone est une opportunité pour développer une socialisation. Sans cet outil, ils·elles pourraient se sentir coupé·e·s du monde.

Interdire pour éduquer ?

En définitive, la question est de savoir quelle posture adopter, en tant qu'enseignant·e·s, en tant que parents et en tant qu'éducateur·rice·s au sens large. Si nous n'avons pas la prétention de pouvoir répondre de manière ferme et définitive à cette question, nous relevons toutefois quelques éléments qui méritent d'être pris en considération pour l'aborder de manière éclairée. La mesure d'interdiction pure et simple comporte un risque majeur : remettre en question, d'une part, la transition numérique dans laquelle les écoles doivent s'engager et, d'autre part, le développement de stratégies d'éducation aux médias dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Bouter l'usage du téléphone hors de l'école risquerait d'aller à l'encontre de l'idée d'une école ancrée dans le présent, tournée vers l'avenir, intégrant les technologies numériques dans les processus pédagogiques et éduquant les jeunes à une utilisation critique, responsable et réfléchie de celles-ci.

Il nous semble aussi devoir mettre en garde contre l'effet stérile qu'aurait un discours culpabilisant vis-à-vis des jeunes, en particulier concernant les usages récréatifs du smartphone, sur lequel nous reviendrons plus loin. Ce type de discours ne peut que renforcer le sentiment d'être incompris·e et jugé·e par des adultes qui n'ont jamais fait les mêmes expériences qu'eux et qui ne connaissent pas vraiment la réalité de leurs pratiques numériques. Tout ceci risquerait même d'être contre-productif, les jeunes finissant par élaborer des stratégies pour éviter l'interdiction mise en place dans leur école.

Par sa nature péremptoire, l'interdiction venue « d'en haut » peut aussi donner aux parents la fausse impression qu'il y a là une solution miracle. Il suffirait de faire disparaître l'objet pour que toutes les questions difficiles soient réglées. Il n'en est rien, bien entendu. Le risque de voir augmenter les disparités entre les familles existe aussi. Le report de la responsabilité éducative de l'école vers le milieu familial va créer une inégalité entre parents car tou·te·s ne sont pas outillé·e·s de la même façon pour traiter ces questions et mettre en place un dialogue concerté avec leurs adolescent·e·s.



Éduquer aux médias: parler des usages, sensibiliser, réguler, concerter

Partir des usages réels pour éduquer aux médias

Beaucoup de discours stéréotypés circulent concernant l'usage du smartphone par les adolescent·e·s. Avant de mettre en place ou de discuter d'une régulation avec les jeunes, il convient de questionner les pratiques, sans à priori, et avec le souci du détail. En effet, les usages médiatiques des jeunes et singulièrement celui du smartphone sont très souvent supposés, voire caricaturés. Il est donc essentiel de confronter les idées reçues à la réalité pour permettre une compréhension plus exacte de l'outil et considérer les nombreuses fonctions, pour certaines négligées ou insoupçonnées, qu'il remplit chez ses utilisateur·rice·s adolescent·e·s. Ce n'est qu'après cette étape qu'une réflexion concertée sur la régulation d'une utilisation du smartphone pourra être entamée entre jeunes et adultes.

Ne pas nier les dérives

Nous l'avons vu précédemment, une pratique non encadrée et excessive comporte des risques tant sur la santé somatique que psychique ou sur la qualité des relations sociales. Refuser d'établir le lien, entre les pratiques excessives et les dérives, lorsqu'il a pu être établi par des études scientifiques, c'est compromettre pour l'avenir le plébiscite d'un usage raisonné et dont les acteur·rice·s de l'école, P.O et directions, enseignant·e·s ou élèves, garderaient le contrôle.

Dialoguer sur TOUS les usages

Il semble capital de s'intéresser à tous les usages du smartphone et de ne pas uniquement l'envisager comme un outil à considérer dans une perspective pédagogique. Les usages que font les jeunes des réseaux sociaux ou des jeux en ligne méritent aussi d'être interrogés en raison de la place désormais centrale qu'ils occupent dans leur développement cognitif, social ou culturel. C'est d'ailleurs très souvent en questionnant les usages récréatifs des jeunes (pratiqués en dehors du cadre des cours) qu'il sera possible de faire de l'éducation aux médias. Dans le cadre d'un usage pédagogique, l'outil numérique est, la plupart du temps, considéré uniquement comme moyen de consommer des contenus médiatiques. Il s'agit donc d'éducation « par les médias » et non « aux médias ». En s'attachant aux usages récréatifs et à ce que font vraiment les jeunes du smartphone, on va pouvoir questionner ce dernier en tant qu'outil médiatique dans ses différentes dimensions, et ainsi pratiquer réellement l'éducation aux médias. Quelques ressources sont proposées, à la fin du document, pour mener une activité d'éducation aux médias et questionner les usages médiatiques au sein d'un groupe d'enfants et de jeunes.

Sensibiliser les jeunes aux outils médiatiques

Les discussions sur les usages au sein d'un groupe de jeunes feront très souvent émerger la nécessité, d'un point de vue éducatif, d'une sensibilisation aux supports médiatiques (le smartphone en premier lieu) et aux contenus créés (notamment sur les réseaux sociaux) pour éveiller l'esprit critique des enfants et des jeunes à propos des médias.

Cette sensibilisation peut se concrétiser sur le terrain par des ateliers d'analyse et de production médiatique, incluant l'utilisation d'un smartphone : analyser les contenus publicitaires publiés par les influenceur·euse·s sur les réseaux sociaux, tourner et monter une vidéo pour présenter un sujet ou traiter d'une thématique...

Réguler, la conclusion d'un ensemble de mesures

Une régulation peut être nécessaire et nous avons d'ailleurs mis en évidence la facilité avec laquelle les jeunes acceptent les règles en termes de régulation de leur temps d'écran et la perception qu'ils-elles ont de perdre le contrôle de leurs usages à certains moments. Néanmoins, cette régulation a beaucoup plus de chances d'être acceptée, dans le cadre scolaire, après avoir mis en place des étapes de dialogue et de sensibilisation. Si régulation il y a, elle doit donc être concertée avec les jeunes.

CONCLUSION

Lieu d'échange et de dialogue par excellence, l'école ne peut se contenter d'imposer une interdiction non concertée comme seule mesure, car elle risquerait d'écarter du débat pédagogique et du dialogue éducatif la question des usages numériques des jeunes, pourtant centrale dans leur quotidien.

Avant tout, il est primordial de proposer à tou·te·s les jeunes, dans le cadre scolaire, une éducation aux médias basée sur l'échange entre jeunes et avec l'adulte, pour questionner les usages réels.

L'école remplit ainsi sa mission émancipatrice, en mettant en place un processus de réflexion commune qui passe par un dialogue et une sensibilisation à l'outil y compris aux difficultés et aux dérives qui y sont liées.

La nécessité d'une régulation pourrait alors être abordée, avec une volonté d'être au plus près des besoins réels rencontrés dans chaque établissement afin de prendre sens dans l'esprit des jeunes et de susciter d'une part une meilleure adhésion, d'autre part, un engagement de chacun·e avec une visée commune et nécessaire : faire de ceux·celles-ci des utilisateur·rice·s et des citoyen·ne·s actif·ve·s, critiques, réflexif·ve·s et créatif·ve·s dans leurs usages médiatiques.

Ressources éducatives pour éduquer aux médias en partant des usages

💡 Échanger sur ses usages médiatiques - CSEM

Ce modeste outil de médiation, permet, au sein d'un groupe, d'observer des représentations de supports/contenus/usages médiatiques pour ensuite que chacun-e puisse partager son expérience, son ressenti, ses connaissances de l'univers médiatique avec le groupe et avec l'adulte. Ces courtes mises en situation peuvent ensuite déboucher sur une activité plus longue d'analyse et de production.



[Lien vers l'outil](#)

💡 Mieux connaître la culture médiatique de ses élèves - eMERGE



Ce kit méthodologique propose aux enseignant-e-s du secondaire une série de six activités pour identifier la culture médiatique de leurs élèves, et ce, quel que soit leur milieu d'origine. Son objectif principal est donc de donner des outils permettant d'en savoir plus sur la façon dont leurs élèves utilisent les réseaux sociaux, sur le type de médias qu'ils consomment, sur la façon dont ils s'informent, communiquent, recherchent et consultent l'information.

[Lien vers l'outil](#)

💡 Sur les réseaux sociaux, j'ai direct ce que j'aime - Média Animation

Ce parcours d'animation est destiné aux enseignant-e-s et animateur-ric-e-s de groupes de jeunes de 14-20 ans. Il aborde plusieurs thématiques pour les faire parler : comment les jeunes s'informent-ils-elles ? Quel regard posent-ils-elles sur les vidéos courtes (TikTok, Shorts...) ? Que pensent-ils-elles de la publicité sur les réseaux sociaux ? Qu'est-ce qui a changé depuis leur premier smartphone ? L'outil est composé de 4 vidéos témoignages de jeunes sur leurs réseaux sociaux, un guide d'animation à imprimer et un parcours d'animation en ligne à vivre directement avec son groupe de jeunes.



[Lien vers l'outil](#)



Accompagner les jeunes sur les réseaux sociaux - ACMJ



Il n'est pas toujours simple d'entamer le dialogue avec les jeunes à propos de leurs usages numériques quand nous nous sentons nous-mêmes dépassé·e·s, peu outillé·e·s, peu formé·e·s ou pas légitime pour à ce sujet. Pourtant, pas besoin d'être expert·e pour entamer le débat. Mais alors, que font-ils·elles en ligne ?

Comment les accompagner sans être intrusif·ve ou alarmiste ? Quels outils existent déjà ? S'interroger sur leurs usages et s'intéresser à leurs pratiques est une bonne première démarche à effectuer pour aborder avec les jeunes les opportunités et risques qu'offre le web.

[Lien vers l'outil](#)

Bibliographie



CORDIER, A., ERHEL, S. (coord.), *Les enfants et les écrans*, Paris, ed. Retz, coll. «Mythes et réalités», 2023.



BOUSQUET-BERARD, C., PASCAL, A., *Enfants et écrans, à la recherche du temps perdu*, (rapport de la commission d'experts sur l'impact de l'exposition des jeunes aux écrans, commandité par E. Macron), avril 2024.



Média Animation, *#Génération2024. Les usages des écrans chez les moins de 20 ans*, Média Animation, 2024.



UNICEF, *Digital technology, play and child well-being. Responsible Innovation in Technology for Children*, 2024.

La collection « Éclairages » a pour objectif d'établir un positionnement du CSEM sur des sujets d'actualité liés aux grands enjeux de l'éducation aux médias.

Ce texte a été élaboré dans le cadre d'un groupe de travail du CSEM et adopté par le Conseil.

Contributions : Maxime Caucheteux (Action Médias Jeunes), Alain Desmons (SEGEC), Sophie Haine (FELSI), Aurélie Sente (Action Médias Jeunes), Patrick Verniers (CSEM - Direction d'Appui)

Coordination et écriture: Émilie Dupuis, Sébastien Grau et Damien Haenecour



Retrouvez les numéros de la collection Eclairages sur <https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/collection-eclairages>



**Une initiative du Conseil Supérieur de l'éducation aux médias
CSEM**

Boulevard Léopold II, 44 (6E630)
1080 Bruxelles

www.csem.be - contact@csem.be